



création d'une noue sur terrain de particulier

Par **alaingilbert**, le **06/03/2013** à **09:35**

Lors de la création d'un ensemble résidentiel sur une prairie, la commune impose la création d'une noue sur l'un des terrains pour y recevoir les eaux de ravinements de la rue de desserte du lotissement.

Ceci représente non seulement une servitude mais également de futures nuisances pour le propriétaire du terrain.

question : la municipalité ne doit elle pas prendre en charge l'évacuation de ces eaux dans son réseau d'évacuation existant.

Sachant que les maisons cosntruites devront s'y raccorder, cela semble un comble de stupidité...

Merci par avance de votre réponse.